

# VIVRE A ETAIN

## Magazine d'informations municipales



**TELETHON et  
SAINT-NICOLAS  
Le 03 décembre 2016**



**N° 68 - JANVIER 2017**

**Courriel : [mairie@ville-etain.fr](mailto:mairie@ville-etain.fr)  
Internet : [www.ville-etain.fr](http://www.ville-etain.fr)**





**Cérémonie du 11 novembre**



**Cérémonie de la Sainte Cécile**



**Les vœux du Maire au personnel le 16 décembre 2016**

C'est dans un contexte bien incertain que je viens, avec toute l'équipe municipale, les services administratifs et techniques, vous souhaiter une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé à vous et toutes les personnes qui vous sont chères.

En effet, les conflits meurtriers, le drame des migrants, les attentats nous présagent une année 2017 délicate sur le plan intérieur mais également en politique étrangère.

Les élections présidentielles et législatives du printemps sont l'occasion de vifs débats sur le choix de société que nous voulons.

N'en déplaise à certains, la France avec une part de 19,8% d'emplois publics se situe en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE, de celles du Canada et du Royaume-uni pourtant cités en exemple.

L'hôpital, les forces de l'ordre, l'administration pénitentiaire réclament à corps et à cris des effectifs supplémentaires afin d'assurer leur travail dans des conditions de sécurité normales. Quant à la justice, cela permettrait que les délais redeviennent acceptables pour les justiciables.

Comment assurer ces services publics essentiels en diminuant drastiquement le nombre de fonctionnaires ?

Il est, pour ma part évident, que la fonction publique peut et doit évoluer au regard des nouvelles technologies. Pour ce qui est des collectivités locales, des mutualisations sont à mettre en œuvre.

Mais une approche purement comptable est inacceptable et surtout n'apportera aucune

amélioration de ces services tellement indispensables à tous les publics.

Il m'a été reproché récemment d'avoir évoqué le résultat de l'élection américaine lors de la commémoration de l'armistice, le 11 novembre. « La politique n'avait pas lieu d'être à ce moment. »

Les commémorations sont les points d'orgue du souvenir de ces guerres, souvenir de ces morts, mutilés, blessés mais également de ce qui a amené à ces atrocités, se souvenir du passé pour éclairer le présent. Alors lorsque je vois la plus grande « démocratie » du monde élire un président dont les discours sont axés sur le rejet de l'autre et la recherche de boucs émissaires, il me semble naturel de s'interroger, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Cet axiome scientifique étant malheureusement trop souvent vérifié dans notre humanité.

Depuis cette élection, force est de constater que cette interrogation devient de plus en plus criante, faire passer les intérêts de quelques uns aux détriments des autres. Nommer le PDG d'une grande société pétrolière aux affaires étrangères et un climatocéptique à l'environnement n'augure rien de bon pour la paix mondiale et le défi du dérèglement climatique.

L'action de l'équipe municipale, malgré ces incertitudes, reste prioritairement tournée vers le bien être des habitants de notre ville et est à votre écoute comme elle l'a toujours été.

**Le Maire**  
**Rémy ANDRIN**



◆ Editorial.....	3	◆ Vie locale .....	23
◆ Rubrique adjoints .....	4	◆ Quoi de neuf ? .....	27
◆ Conseil Municipal .....	8	◆ Un peu d'histoire.....	28
◆ Jumelages .....	10	◆ Etat civil .....	29
◆ Au quotidien .....	11	◆ Tribunes.....	30
◆ Associations.....	14	◆ Calendrier des fêtes et manifestations .....	31
◆ Conseil Départemental .....	21		

# RUBRIQUE ADJOINTS

## CCAS



### Vous éprouvez des difficultés à régler votre facture d'eau ?

Nous vous rappelons que nous avons signé la nouvelle charte de partenariat avec le Département de la Meuse concernant l'attribution des aides à l'énergie (gaz, électricité, fuel, bois, pellets,... mais aussi l'eau). Une convention « solidarité-énergie » a été signée le 20 novembre 2015 et elle est valable pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Sur la base d'un dossier complet initié par les assistantes sociales de la Maison de la Solidarité, nous attribuons des aides aux personnes dans l'incapacité de régler certaines factures d'énergie en fonction de leurs revenus.

La prise en charge du financement est répartie entre le Département (60 %) et le C.C.A.S. (40 %).

Le C.C.A.S a son propre calcul de quotient familial et reste souverain dans sa décision.

Vous avez également la possibilité de venir nous voir et solliciter un paiement en plusieurs fois sans frais. Pour cela, vous devez vous présenter avec votre facture d'eau, dès réception de celle-ci. Nous essayerons alors de convenir à un échéancier qui devra être soldé avant l'arrivée de votre prochaine facture.

Notre permanence a lieu tous les mardis après-midi de 14 h à 16 h 30 ; vous pouvez venir sans rendez-vous. N'hésitez pas à venir frapper à notre porte pour une écoute, une aide, une orientation : nous travaillons en lien étroit avec la Maison de la Solidarité, le Centre Socioculturel et toutes les associations caritatives de notre commune.

**Marie LECLERC**  
Adjointe aux Affaires Sociales

## AFFOUAGES

Les affouages sont déjà bien avancés. Veillez à ce que les piles soient bien positionnées le long des chemins existants ou créés à cet effet dans la coupe. Ceux-ci devront être dégagés de toutes branches et les souches coupées bien à plat le plus bas possible. Les piles d'une hauteur maximum de 1,08 m devront porter le numéro de la part ainsi que les initiales de l'affouagiste en cas de partage individuel.

L'exploitation forestière est une activité dangereuse.

### **Sécurité**

- Il est conseillé que les affouagistes soient équipés comme l'imposent les règles aux professionnels.
- Matériel aux normes de sécurité, chaussures, casque de bûcheronnage, pantalon anti-coupures et gants adaptés.

Sécurisez le périmètre de l'arbre à abattre dans la coupe et être très vigilants le long des chemins, parcours de santé, sentiers botaniques et routes.

L'exploitation est réalisée aux risques et périls de l'affouagiste, la responsabilité de l'ONF et de la commune en cas d'accident étant totalement dégagée.

L'exploitation est interdite les jours de chasse.

L'abattage et le stérage ne peuvent plus être réalisés après le 31 mars 2017 et la réception par la commission aura lieu la première quinzaine d'avril.

**L'adjudicataire du bois de Tilly pour la chasse, remercie les promeneurs et les affouagistes d'avoir respecté la consigne de ne pas fréquenter la forêt les jours de chasse.**

**Il reste deux dates à retenir : lundi 23 janvier 2017 et lundi 13 février 2017.**



**Daniel BRIZION**  
Adjoint à la forêt

## UNE RECONNAISSANCE AUX SPORTIFS MÉRITANTS

Le 9 décembre dernier, la municipalité a récompensé les meilleurs sportifs. Les associations présentes à cette manifestation étaient : l'Avant-Garde, Handisport, le Model's club et l'USEB.

Les trophées ont été remis par des élus de la Mairie et de la CODECOM à 38 sportifs dont certains ont démontré les valeurs apportées par la pratique du sport. Le plus jeune, tout juste 10 ans, se retrouve champion de Meuse en tir carabine dans sa catégorie.

En équipe, ce sont les footballeurs en catégorie sénior qui sont montés en promotion d'honneur régional et ont gagné les trophées des champions.

Un grand bravo à ces sportifs mais aussi à tous les autres qui régulièrement s'entraînent et participent à toutes rencontres sans oublier les dirigeants, les coachs et les bénévoles.



**Daniel BRIZION**  
Adjoint aux associations

## LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Dans de grandes ou plus petites associations comme dans le secteur sportif, les ressources humaines et les questions financières inquiètent de plus en plus les responsables. En effet, les acteurs du tissu associatif ont de plus en plus de mal à recruter des bénévoles pour pérenniser les actions menées et perpétuer le < mieux vivre ensemble > et donner de leur précieux temps au service des autres et des collectivités.

Aujourd'hui, on se retrouve dans un milieu de consommation mais on oublie de donner un peu de soi et de son temps. Du côté du soutien financier, les communes ou les collectivités ont de plus en plus de mal à maintenir les aides aux associations. Malgré l'évolution des politiques publiques qui préoccupe les responsables associatifs comme les élus de la ville d'Etain, ces derniers feront tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir les associations. Depuis de nombreuses années, il n'y a pas que la subvention financière mais aussi des aides « en nature » telle que la mise à disposition de matériel, de locaux, du service administratif et technique et la prise en charge des factures de chauffage et d'électricité.

Désormais, on doit se prendre en charge, s'investir, se retrouver autour d'une table, échanger, renforcer les équipes déjà en place et développer les différentes actions des associations ou des collectivités. Toutes les actions menées ne peuvent qu'être bénéfiques pour l'ensemble de la population et le résultat ne dépend que des moyens que l'on se donne.

**Daniel BRIZION**  
Adjoint aux associations

## TRAVAUX

Les travaux de réhabilitation de la rue Houillon sont en cours. Celle-ci fait l'objet d'une réfection totale des réseaux eau, assainissement et de l'enfouissement des réseaux secs.

Les travaux étant interrompus pendant les fêtes, les enrobés ne seront pas effectués tout de suite.



**Rue Houillon**

Afin de pouvoir faciliter l'accès des véhicules de secours, la commune est en train de réaliser l'enfouissement des réseaux électriques, télécom et éclairage public chemin des brebis.



**Chemin des Brebis**



Les travaux des Clairs Chênes ont été interrompus pendant les fêtes de Noël. Les branchements de la rue Charles Péguy sont terminés et la mise en place du nouveau poste de relevage de Bloucq est en cours.

Pour l'année 2017 l'allée Musset, l'Avenue du Grand Breuil côté bois, rue de Bloucq et la rue Maginot seront concernées par les travaux. En 2017, se sera donc la fin des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement aux Clairs Chênes. Ceux-ci auront duré cinq ans.



En début d'année 2017, deux plateaux de ralentissement vont prendre place au niveau de l'Intermarché afin de réduire la vitesse des véhicules qui entrent dans ETAIN.

**Laurent LAMINETTE**

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, notre ville, associée à la CODECOM du pays d'Étain a organisé une soirée débat sur le thème des violences conjugales.

En présence du Sous Préfet et de la Déléguée Départementale aux droits des femmes, Mme Granjany, Directrice du CIDFF ( Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) a animé le débat.

L'objectif de cette initiative était de sensibiliser à ce fléau mal-connu, banalisé que sont les femmes battues au sein de leur foyer et de poser les perspectives de la mise en place d'une commission pluridisciplinaire de prévention.

### Quelques chiffres :

Chaque année en France, **216 000 femmes** âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur ancien ou actuel partenaire intime (mari, concubin, pacsé, petit-ami...). Il s'agit d'une estimation minimale. L'enquête n'interrogeant que les personnes vivant en ménages ordinaires, elle ne permet pas d'enregistrer les violences subies par les personnes vivant en collectivités (foyers, centres d'hébergement, prisons...) ou sans domicile fixe. Ce chiffre ne couvre pas l'ensemble des violences au sein du couple puisqu'il ne rend pas compte des violences verbales, psychologiques, économiques ou administratives.

Parmi ces femmes victimes, **14 %** déclarent avoir déposé une plainte en gendarmerie ou en commissariat de police suite à ces violences.

En 2014, 118 femmes ont été tuées par leur compagnons ou ex-compagnons (conjoint, concubin, pacsé ou « ex »). A ces crimes, il faut ajouter la mort de 16 femmes, tuées par leur partenaire dans une relation non officielle (petits-amis, amants, relations épisodiques...). Le nombre total de femmes tuées dans le cadre de violences au sein du couple en 2014 s'élève donc à **134**. 25 hommes ont été tués par leur compagne et 6 ont été tués par leur partenaires dans une relation non-officielle.

Dans le cadre de violences au sein du couple, **35 enfants** sont décédés, tués par un parent ou beau-parent.

Notre territoire n'est pas épargné, fléau je vous disais, ces données ci dessus sont explicites !

14 % des femmes seulement portent plainte...et les 86 % qui subissent sans pouvoir l'exprimer ?

Pour toute personne concernée, professionnels, témoins, un numéro de téléphone est à votre disposition :

**Le 39 19** : Violences Femmes Info

**Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés.**

**Ainsi que les permanences du CCAS en Mairie tous les mardis de 14h à 16h30.**

**Marie LECLERC**  
Adjointe aux Affaires Sociales



## « **Quelles sont les missions du CIDFF** » ?

Le **C**entre d'**I**nformation sur les **D**roits des **F**emmes et des **F**amilles - CIDFF Meuse -- est une association **agrée par l'Etat** – appartenant au réseau national des CIDFF - qui remplit **une mission d'intérêt général** dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

### « **Quelles sont les activités proposées par le CIDFF** » ?

Le CIDFF Meuse accueille, écoute, informe, oriente (le cas échéant) les femmes en particulier et tout public en général sur leurs droits.

Les entretiens sont **gratuits et confidentiels**

Les services proposés par le CIDFF peuvent en fonction du domaine concerné, aller d'un simple entretien à un accompagnement à la démarche, un suivi individuel ou collectif.

En Meuse, le CIDFF propose des entretiens dans les domaines suivants

Accès au droit

Aide et soutien à toute victime d'infraction et notamment les victimes de violences

Insertion et emploi des femmes

Médiation familiale

Soutien à la parentalité.

### « **Quelles sont les professionnelles intervenant au CIDFF** » ?

Le CIDFF dispose de 9 professionnelles salariées : 2 juristes, 2 conseillères emploi, 1 conseillère conjugale et familiale/médiatrice familiale, 1 référente pour les femmes victimes de violences, 1 directrice, 1 assistante de gestion, 1 secrétaire chargée d'accueil et de communication.

### « **Que propose le CIDFF ?** »

Le siège social du CIDFF Meuse est situé à Verdun, 7 rue Docteur Alexis Carrel.

Les locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30. Toutes les professionnelles y interviennent.

Il dispose de **points d'information de proximité – 15 en Meuse du Nord au Sud du département** - tenus par les juristes. Les conseillères emploi et la médiatrice familiale assurent également des permanences hors siège social.

**Toute personne souhaitant être informée de ses droits sera accueillie, écoutée et informée de façon globale, confidentielle et gratuite.**

**2 permanences mensuelles sans rendez-vous sont assurées dans les locaux  
de la Mairie d'Étain  
le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois – de 9h30 à 11h30**



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CIDFF Meuse  
par téléphone au **03.29.86.70.41**  
ou par mail [cidff55@orange.fr](mailto:cidff55@orange.fr)



## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2016

### 1 - ADOPTION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE ET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2015

**UNANIMITÉ**

### 2 - DÉNOMINATION D'UNE RUE

Le Conseil Municipal, **DECIDE** de baptiser le chemin rural chemin rural situé à gauche du Chemin de Rosa et qui prolonge la rue des Ecoles comme suit : « Chemin de Riéwillers »

**UNANIMITÉ**

### 3 - COUPES AFFOUAGERES 2016-2017

Le Conseil Municipal, **DECIDE** la délivrance des produits reconnus en qualité « bois de chauffage », c'est-à-dire des petits bois et des houppiers des tiges reconnues en qualité « bois d'œuvre » provenant des parcelles n° 8, 9, 18, 19 et 33,

**DIT** que l'attribution des bois aux affouagistes se fera après partage sur pied, sous la responsabilité de trois garants désignés suivants, selon l'article L241.16 du Code Forestier :

Monsieur Daniel BRIZION  
Monsieur Stéphane LEPEZEL  
Monsieur Paul BRAUCOURT

**DIT** que le délai d'enlèvement des bois d'affouage est fixé au 15/10/2018.

Après cette date, les affouagistes n'ayant pas exploité leur lot seront déchus des droits s'y rapportant, conformément aux dispositions de l'article L 243-1 du Code Forestier.

**DECIDE** de proroger le délai d'exploitation des affouages provenant des parcelles n° 3, 4, 11 et 32, article 862001P15D247 jusqu'au 15/10/2017.

Passé ce délai prorogé, les affouagistes n'ayant pas exploité leur lot seront déchus des droits s'y rapportant, conformément aux dispositions de l'article L 243.1 du Code Forestier.

**FIXE** le prix des coupes affouagères 2016-2017 à 6.80 € le stère.

**UNANIMITÉ**

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2016

### 1—COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil Municipal, propose les personnes suivantes à la Direction des Finances Publiques de la Meuse pour pourvoir au remplacement, au sein de la commission communale des impôts directs, d'un commissaire titulaire (M. Rémy ANDRIN qui en sa qualité de Maire est dorénavant Président de la Commission) et d'un commissaire titulaire bois (départ de la commune de Mme Dominique BECQ).

M. Jean PICART commissaire titulaire  
M. Robert BOISSIERE commissaire titulaire  
M. Serge BRICE commissaire titulaire bois  
M. Jacques MICHEL commissaire titulaire bois  
Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques se chargera ensuite de la nomination de deux personnes dont une pour le bois.

### 2 – AVENANTS AUX CONTRATS D'AFFERMAGE DES SERVICES DE DISTRIBUTION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Les avenants n°8 au contrat eau potable et n°13 au contrat assainissement prennent effet après leurs signatures par les parties, le lendemain du jour de la réception par le représentant de l'Etat dans le département de la délibération autorisant Monsieur le Maire à signer.

Le Conseil Municipal, **VALIDE** les termes sus mentionnés concernant les contrats de délégation de service public et les avenants proposés,

**AUTORISE** la signature des dits avenants 8 au contrat de l'eau et 13 au contrat d'assainissement avec la société Véolia

**AUTORISE** la signature de la convention pour la déshydratation des boues d'ETAIN entre la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, Véolia Eau et la Ville d'ETAIN conformément à l'avenant n°13 au contrat d'affermage assainissement,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération

**UNANIMITÉ**

### 3 - MOTION GARE TGV LORRAINE VANDIÈRES

Le Conseil Municipal, **SOLLICITE** la nouvelle Région Grand Est pour reconsidérer la position antérieure de la Région Lorraine

**DEMANDE** à M. Le Président de la Région d'autoriser la construction de la gare TGV de Vandières étant donné que les crédits prévus sont mobilisables jusqu'à la mi-2017

**EXPRIME** son soutien quant au positionnement de la gare TGV Lorraine à VANDIÈRES

**EXPRIME** son soutien au maintien de la ligne 5 Verdun-Clermont en Argonne-Châlons en Champagne

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERE**,  
**1—VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, TROIS CONTRE, UNE ABSTENTION**, pour le maintien du positionnement de la gare TGV Lorraine à Vandières

**2 - VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, UN CONTRE, DEUX ABSTENTIONS**, pour le maintien de la ligne 5 Verdun-Clermont-en-Argonne-Châlons en Champagne.

### 4 - REVISION DES STATUTS DE LA CODECOM DU PAYS D'ETAIN

Le projet de révision des statuts de la Codecom du pays d'Etain a été adopté en séance du 19 septembre 2016.

Les modifications apportées découlent d'une part des nouvelles dispositions de la loi NOTRE du 7 août 2015 et d'autre part d'un toilettage et d'une actualisation de certains articles devenus obsolètes dans leur rédaction au fil des années depuis la version de 2013 arrêtée par la Préfète de la Meuse.

Le Conseil Municipal, **ACCEPTE** la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Etain

**AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de ce dossier.

**UNANIMITÉ**

### 5 - DÉCLARATION PRÉALABLE LOGEMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal, **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la déclaration préalable et à signer les documents pour le remplacement de la porte d'entrée du logement communal sis 1, rue Pasteur à ETAIN.

**UNANIMITÉ**

## **6 - IMMEUBLE ŒUVRE DES BERCEAUX**

Le Conseil Municipal, **DECIDE** La baisse du prix de mise en vente du bâtiment, afin d'intéresser des personnes, prêtes à investir dans des travaux de réhabilitation conséquents. Ainsi, ce bâtiment trouverait une nouvelle affectation.

### **PROPOSE**

De fixer le prix de vente à 45000 €. A l'issue d'une période de 12 à 18 mois, à défaut de vente, il sera nécessaire de se prononcer sur la possibilité de détruire le bâtiment en raison de son état de dégradation.

### **UN CONTRE, UNE ABSTENTION**

## **7 - COUPES AFFOUAGERES 2016-2017**

En complément de la délibération du 21 septembre 2016 relative aux coupes affouagères,

Le Conseil Municipal, **DECIDE** la délivrance des produits reconnus en qualité « bois de chauffage », c'est-à-dire des petits bois et des houppiers des tiges reconnues en qualité « bois d'œuvre » provenant des parcelles n° 8, 9, 18, 19, 33, ainsi qu'en complément la parcelle 27 R.

Les autres clauses de la délibération sont inchangées.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce dossier.

### **UNANIMITÉ**

## **8 - SUBVENTION PÉTANQUE, REMBOURSEMENT EDF**

Le Conseil Municipal, **APPROUVE** l'octroi d'une subvention d'un montant de 483.62 € correspondant au remboursement des factures d'électricité 2015.

### **UNANIMITÉ**

## **9 - TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE D'UN AGENT SOCIAL 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Le Conseil Municipal **ACCEPTE** de porter à 16 h 25 la durée hebdomadaire de service pour le poste d'agent social 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet.

### **UNANIMITÉ**

## **10 - CRÉATION D'UN POSTE DE BALAYEUR DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION-CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT**

Le Conseil Municipal, **PRÉCISE** que la durée du travail est fixée à 20 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016.

**INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle Emploi pour ce recrutement.

### **UNANIMITÉ**

## **11 - DÉCLASSEMENT D'UN CHEMIN**

Le Conseil Municipal **DECIDE** de déclasser cette parcelle de terrain située Rue Jehan Poincin (qui donne accès aux terrains cadastrés section AB n° 299 – 305 – 303 – 301 -300)

**DECIDE** de confier la division et l'alignement de voirie au Cabinet MANGIN de VERDUN

**DECIDE** de céder ce terrain à 2000 €, frais de notaire à charge de l'acquéreur

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette cession.

### **UNANIMITÉ**

## **12 - PRESENCE DE PERCHLORATE DANS L'EAU INFORMATION**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur la présence de perchlorate dans l'eau destinée à la consommation humaine détectée à plusieurs reprises chez les abonnés d'Étain.

## **13 – PLUI - information**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur Le transfert du PLU aux intercommunalités et sur l'automatisme du transfert au 27 mars 2017 sauf opposition exprimée par 25 % des communes représentantes au moins 20 % de la population totale des communes concernées.

## **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Le 8 novembre 2016, le CMJ a procédé à l'élection de son Maire et de ses adjoints dans la salle du Conseil Municipal, en présence de nombreux parents.



Lorie RODRIGUES Maire, Lucie DANIELI, et Constance THOMAS ses Adjointes.

Les jeunes conseillers devront participer aux réunions du CMJ menées par Robert BOISSIERE, un lundi sur deux de 16h45 à 17h45, dans la salle du Conseil de la Mairie et faire des propositions à la Municipalité, soutenir des papiers.

# JUMELAGES

## JUMELAGES D'ETAIN



### LA FOIRE DE PRINTEMPS VA REVIVRE

L'Association « Jumelages d'Etain » est sur de bons rails : en plus de pérenniser les jumelages et les relations avec Düppenweiler, le Vaucelin et la Martinique, elle va animer la ville d'Etain en 2017.

**Jumelages d'Etain organisera la foire de printemps le dimanche 9 avril.** Tous les commerçants et artisans du Pays d'Etain sont ou seront contac-

tés. La plupart d'entre-eux est enthousiasme pour participer. Bien sûr, les camelots ambulants seront également de la partie.

La Place de l'Hôtel de Ville, la Place des Fusillés, la rue de Metz, l'avenue Prud'homme-Havette et le champ de foire seront mobilisés. Le car-podium de l'Est Républicain animera la foire et les associations stainoises seront conviées pour tenir des stands.

La foire va renaître de ses cendres !

L'Association a également prévu de participer au **carnaval de Düppenweiler le 25 février** et d'organiser un **thé dansant « Halloween » le dimanche 29 octobre 2017.**

De plus, **JUMELAGES D'ETAIN présente jusque fin janvier une EXPOSITION dans le hall de l'Hôtel de Ville d'Etain.** Vous pourrez découvrir notre nouvelle Association, notre nouvelle ville jumelle, **LE VAUCLIN**, ainsi que notre marraine, **LA MARTINIQUE.**

Pour aider l'Association, la cotisation est fixée à 15 euros auprès du trésorier César BRIER (tél 06.72.26.78.06).

Contacts : [jumelages.etaain@gmail.com](mailto:jumelages.etaain@gmail.com)

## NETTOYAGE DES TROTTOIRS

### La municipalité rappelle les obligations concernant les riverains des voies publiques :

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de nettoyer les trottoirs ou l'emplacement entre sa propriété et la voie publique et ce, tout le long de leur propriété :

- ramassage des papiers
- balayage
- enlèvement des mauvaises herbes

#### • DENEIGEMENT

**N'oubliez pas qu'en cas d'accident, c'est votre responsabilité qui peut être mise en cause ! Lors d'épisodes neigeux, merci de penser à nettoyer le trottoir de votre voisin âgé ou handicapé. Cela ne vous prendra que quelques minutes.**

### LA LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS SE POURSUIT !

Des sacs plastiques biodégradables pour mes déjections sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.

Maîtres, allez vite en chercher avant de vous faire verbaliser !

**(amende : 11 €)**



La mairie rappelle qu'il est interdit de nourrir de jeter ou de déposer en tous lieux et établissements publics, jardins, parcs, bois, chemins de promenades, cimetières, etc... de la nourriture susceptible d'y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels.

Conformément à l'article 120 numéro 6 bis du règlement sanitaire départemental, toute infraction sera passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.



POUR VOS PASSEPORTS,  
OPTEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



EN QUELQUES CLICS,  
RECEVEZ VOTRE TIMBRE  
PAR COURRIEL OU PAR SMS



TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR



## NOUVEAU FORMAT DU JOURNAL

# L'EST RÉPUBLICAIN

Depuis le 16 novembre dernier,  
l'Est Républicain a changé !

- ◆ Plus d'informations locales dans un cahier détachable
- ◆ Nouveau format clair et aéré avec 60% de pages en plus
- ◆ Articles courts et variés avec 16 pages d'entrées régionales et sociétales.

## DATES À RETENIR POUR LE BALAYAGE MÉCANISÉ DE FEVRIER À AVRIL 2017

- \* Mercredi 8 février
- \* Mercredi 8 mars
- \* Mercredi 12 avril

## PERMANENCES CAUE

Conseil d'Architecture d'Urbanisme  
et de l'Environnement

- \* Lundi 16 janvier
- \* Lundi 13 février
- \* Lundi 13 mars
- \* Lundi 10 avril
- \* Lundi 22 mai
- \* Lundi 19 juin

## PERMANENCES

### ARMÉE DE TERRE

Tous les 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois  
de 9h à 11h dans les locaux de la  
Mission Locale - 3 rue Fernand Braudel  
à VERDUN

Tél : 03.87.86.94.22

Tous les 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois  
de 14h à 16h dans les locaux de  
Pôle Emploi - Rue Robert Cotte  
à VERDUN

Tél : 03.87.15.58.17

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

La circulaire préfectorale n° 29 DU 2/12/2016 relative au renouvellement des cartes nationales d'identité prend en compte les difficultés rencontrées par les Français amenés à se rendre à l'étranger avec une CNI dont la validité faciale est expirée.



Elle ouvre la possibilité de solliciter le renouvellement anticipée des CNI facialement périmées ou en voie de l'être dès lors que l'usager est en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage et à la condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide.

Le service Etat Civil de la Mairie d'Etain est à votre disposition pour toute question complémentaire.

## DÉCHÈTERIE

Lors de vos déplacements à la déchèterie, il est fortement conseillé de bien attacher votre chargement. Régulièrement, le service technique ramasse divers déchets sur la chaussée. Non seulement cela entraîne des désagréments visuels mais aussi cela peut être dangereux pour les autres automobilistes.

### HORAIRES

- \* Mardi - Mercredi - Vendredi 14h00 à 17h30
- \* Samedi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- \* Dimanche de 9h00 à 12h00

## RECENSEMENT MILITAIRE

**BIENTÔT 16 ANS !  
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**  
[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

**MA JDC SUR MOBILE  
VOTRE APPLI JDC  
EN UN CLIC !**

**TROUVER**  
Géolocalisez-vous et identifiez la structure la plus proche de chez vous.

**PRÉPARER MA JDC**  
Vous souhaitez vous faire recenser ? Vous avez une double nationalité ? Éclairciez-vous sur toutes les situations particulières pendant la JDC.

**LE JOUR J**  
Retrouvez toutes les informations pratiques sur le déroulement de votre journée (adresse, horaires, programme de la journée...).

**APRÈS MA JDC**  
Informez-vous sur le recrutement et les aides proposés par la défense.

Pour télécharger l'application directement depuis votre smartphone, scannez le QR Code ci-contre ou rendez-vous sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## HALTE DE RÉPIT/DÉTENTE

**En 2017 : ouverture d'une « HALTE DE REPIT/DETENTE » à ETAIN est une activité de l'association SSIAD/AJ ADMR d'Ancerville.**



Elle est au service des « Aidants » de personnes atteintes des maladies d'Alzheimer et apparentées :

Au quotidien, nos missions sont d'accompagner, orienter, informer, former les Aidants des malades qui vivent à domicile. Elle apporte également un soutien psychologique individualisé et propose des activités thématiques, loisirs, sorties pour le couple aidant/aidé.

Ainsi, une halte de répit/détente va être créée sur le secteur d'ETAIN avec l'accompagnement d'une professionnelle et la participation de bénévoles du secteur. L'objectif est de permettre aux Aidants de « souffler ».

Des activités adaptées aux capacités des personnes accueillies, suivies d'un goûter, seront proposées chaque vendredi, de 14 à 17 heures à la salle communale de la ville d'ETAIN. Le coût de l'atelier est de 1 €.

Après une rencontre préalable afin de connaître la personne aidée et son environnement, la professionnelle et les bénévoles prennent le relais, temporairement, de l'aidant auprès de leur proche souffrant de maladies d'Alzheimer ou apparentée. Le rythme de fréquentation est fixé par l'Aidant et l'équipe d'Interm'aidés 55.

Le transport entre le domicile et la salle communale d'Etain est possible dans un rayon de 10 km et ce, pour la somme de 1 €.

### **N'hésitez à nous contacter :**

« Interm'aidés 55 » : la secrétaire, du lundi au vendredi de 9 à 17 heures : 03.29.75.49.91 la cadre infirmier coordinatrice : 07.86.06.62.92

Vous avez besoin d'aide, de soutien... Ne rester pas seul...

CONTACTEZ INTERM'AIDÉS55

**03.29.79.49.91**

« Il faut prendre soin de soi pour pouvoir prendre soin de l'autre. »

## TÉLÉTHON 2016



### 100 VILLES, 100 DÉFIS

Événement majeur du Téléthon 2016, 100 villes se sont mobilisées pour réaliser un défi exceptionnel pendant les 30h du Téléthon. Chaque défi réalisé a illuminé, au fil des heures, un point sur la carte de France pour faire apparaître un 3637 géant. La ville d'Étain faisait partie du chiffre 6. Nous avons comme défi de réaliser une soupe géante et d'en vendre 500 gobelets. Pour cela, les élèves de petite section avaient épluché les légumes offerts par les élèves des écoles maternelle et élémentaire. La soupe a été préparée par des bénévoles et servie le vendredi soir et le samedi toute la journée sur la place de la mairie en présence des musiciens, danseuses et cracheur de feu. La télévision avait fait le déplacement pour l'occasion. Vous pouvez visionner le petit film réalisé à cette adresse internet : [https://www.youtube.com/watch?v=eqw7\\_Iq-x-E](https://www.youtube.com/watch?v=eqw7_Iq-x-E)

Toute la journée du samedi, les bénévoles vous ont permis de participer à des marches, parcours VTT, descentes en tyrolienne, balades en moto, simulations de vols et autres jeux pour enfants, tout cela en musique, entrecoupé de danses et de concerts. Vous pouviez bien évidemment vous restaurer sur place.

Toute cette mobilisation a permis de récolter une somme de 8 526.25 €, en nette augmentation par rapport à l'année dernière.

Merci encore à tous les bénévoles et associations ayant répondu présents afin que cette mobilisation soit une réussite, afin d'apporter des fonds pour combattre sans relâche les maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes.

**Rémy ANDRIN**

## FÊTE DU FOLKLORE

Madame, Monsieur,

La fête du Folklore organisée par Villages Cultures et Traditions Populaires en Pays d'ÉTAIN se déroulera les 1er, 2 et 3 juillet 2017 avec le soutien de nos collectivités, communauté de communes, ville d'Étain et Conseil Départemental.

C'est la seule fête du folklore en Lorraine.

L'association recherche des bénévoles pour donner un coup de main.

Nous faisons appel à vous.

Avec nos meilleures salutations.

Marie-Thérèse HUMBERT  
Présidente

Rémy ANDRIN  
Maire d'Étain

Philippe GERARDY  
Président CODECOM

Jean PICART  
Conseiller Départemental



### Coupon réponse à retourner en Mairie

Nom, Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél : .....  
Mail : .....

**Souhaite participer à l'organisation de la fête**

# ASSOCIATIONS

## L'AVANT-GARDE STAINOISE

### La saison hiver a commencé pour l'Avant-Garde.

Les championnats départementaux 10m ont eût lieu les 22 et 23 Octobre à Bar le Duc. Les tireurs stainois ont ramené 20 médailles dont 8 en or. Félicitations aux champions de Meuse Ethan PIERON, Rémy MANDIT, Nathalie MANDIT, Eric MEILLIER et Nicolas VINCENT.

Les championnats régionaux 10m ont eût lieu les 26 - 27 Novembre et les 3 – 4 Décembre à Volmerange les Mines (57). Les tireurs stainois ont récolté 2 titres de champions de Lorraine : 1 individuel avec Rémy Mandit et 1 par équipe avec André TOUSSAINT, Guy COPPEY et Noël BRIAND.

Les Meilleurs tireurs disputeront les championnats nationaux du 31 Janvier au 4 Février à Montluçon (03)

La saison des Ecoles de tir commence au printemps avec notre challenge des Ecole de tir organisé à Etain les 11 et 12 Mars.

## LE SOUVENIR FRANÇAIS



L'année 2016, riche en évènements, est arrivée à son terme. Notre comité a été très sollicité dans et à l'extérieur du canton et de nombreux travaux ont été réalisés. Tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien de nos bénévoles et de nos adhérents. Je leur adresse donc un remerciement tout particulier.

Je rappelle que le Souvenir Français est une association ouverte à tous, civils ou militaires, hommes ou femmes, français ou étrangers. Il est le garant de la Mémoire de ceux et celles qui sont Morts pour la France. C'est pourquoi, comme tous les ans, je lance un appel à tous ceux pour qui les mots « valeurs et patriotisme » ont encore une importance.

Je tiens encore à préciser que l'adhésion au Souvenir Français ne doit être motivée que par la seule volonté de soutenir avec fidélité notre noble cause.

**Soutenez nous en adhérent au Souvenir Français !** Au nom de mon comité, je vous souhaite une très bonne année 2017 !

Vous pouvez nous contacter en téléphonant au 03.29.87.07.14 ou en écrivant au Souvenir Français d'Etain – 6 rue André Maginot 55400 ETAIN - E-mail : [jfrecchioni@aliceadsl.fr](mailto:jfrecchioni@aliceadsl.fr) ou [precchioni@free.fr](mailto:precchioni@free.fr) - **Facebook** : [souvenir français d'Etain](#)

**Le Président du comité  
Jean-François RECCHIONI**

## HANDISPORT

### SALLE DE MUSCULATION HANDISPORT ENVIE D'UNE REMISE EN FORME APRÈS LES FÊTES ? VENEZ NOUS RETROUVER

Rue du Stade – Espace Miconi – 55400 ETAIN

Salle ouverte à tous publics et accessible 24h/24 7 jours/7

**PORTES OUVERTES SAMEDI 28 JANVIER 2017  
de 9 H à 17 H**

Vous pourrez découvrir notre salle et essayer nos appareils de musculation  
et de fitness avec les conseils de nos animateurs.

Renseignements : Danièle COLLIN tél : 06 62 49 07 11  
handisport.etain@wanadoo.fr

## GYM VOLONTAIRE ETAIN

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire et venir tester nos différentes activités.

La qualité des cours, ainsi que l'ambiance dynamique et conviviale, vous permettront de passer un moment de détente tout en préservant et améliorant votre condition physique.

### Nous vous proposons :

LUNDI	GYM	de 19h00 à 20h00	}	GYMNASE ECOLE ÉLÉMENTAIRE RUE DES ÉCOLES
	STEP	de 20h00 à 21h00		
MERCREDI	GYM	de 19h30 à 20h30	}	SALLE DES FETES
VENDREDI	ZUMBA	de 19h15 à 20h15		

MARDI MAINTIEN EN FORME de 9h30 à 10h30 }  
Pour tout renseignement : Danièle COLLIN tél : 06 62 49 07 11  
gymvolontaire.etain@gmail.com



## RAM

### Bourse printemps / été

Vêtements 0-18 ans

Femme enceinte, jouets, matériel de puériculture

10, 11 et 12 mars 2017

Salle des fêtes d'Étain

**Dépôt :** vendredi 10 mars de 9h à 17h00 (prévoir la monnaie)

**30 articles maximum déposés** – 1 € au dépôt pour 15 articles

**Vente :** samedi 11 mars de 9h30 à 18h00

dimanche 12 mars de 9h30 à 11h00

**Reprise des invendus :** dimanche 12 mars de 13h30 à 14h00

Pour tout renseignement : tél : 03.29.85.61.93

Mail : [ram.frimousses@neuf.fr](mailto:ram.frimousses@neuf.fr)

Le Relais assistants maternels-parents RAM

« les p'tites frimousses »

Association Petite Enfance au Pays d'Étain

## USEB



**LOTO organisé par l'USEB le :**  
**Samedi 25 mars 2017**  
**à la salle des fêtes à 20h00**  
**Ouverture des portes à 18h00**  
**Réservations : 06-36-56-68-18**



## SCOUTS

**LES SCOUTS UNITAIRES D'ETAIN TOUJOURS PRÉSENTS  
POUR LE TÉLÉTHON !!!**



Pour les camps avec d'autres compagnies,  
ils partages des moments forts, font des installations en hauteur, des jeux, des marches...  
Entre guides, louveteaux, jeannettes et éclaireurs,  
les scouts sont prêts à vous accueillir au local Pavillon François Verdun rue de la maternité  
(derrière la bibliothèque)  
les samedis de 14h30 à 17h00



## ADMR

ADMR de la Vallée de l'orne  
29, allée du champ de foire  
55400 Etain  
Téléphone: 03.29.83.34.86  
valleedelorne@fedes55.admr.org  
Accueil du public  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
De 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 16h15  
Les aides à domiciles qualifiées de l'ADMR sont  
chaque jour au service

### Des personnes âgées, des personnes handicapées

♦ pour les aider à réaliser tous les gestes quotidiens devenus difficiles (lever, coucher, aide à la toilette ou toilette, aide à la préparation et la prise des repas, entretien du linge et du logement, courses, ...). Afin de soulager les proches, des heures de garde à domicile sont également possibles.

### Des familles

♦ garde d'enfants (horaires atypiques), ménage  
Votre Caisse de retraite, parfois votre mutuelle, ou la CAF prendront en charge une partie du coût des prestations fournies par l'ADMR, en fonction de vos revenus. L'ADMR vous soutient dans vos démarches administratives.

## LES COLOMBES



### Association d'Aide à la Personne

A votre service pour une aide ponctuelle ou permanente.

Tâches effectuées par du personnel qualifié et diplômé.

- ⇒ tâches ménagères
- ⇒ Aide à la personne
- ⇒ Aide à la toilette
- ⇒ Préparation des repas
- ⇒ Accompagnement dans vos déplacements
  - ✳ Interventions 7j/7, fériés compris
  - ✳ Aide administrative pour mettre en place les possibilités de prise en charge par vos caisses de retraite, mutuelles ...

#### Bureau et services administratifs :

16, rue des Eparges—55160 FRESNES EN WOEVRE  
Tél 09.67.47.28.14

Mail : [lescolombes.association@sfr.fr](mailto:lescolombes.association@sfr.fr)

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de :  
8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**PERMANENCES EN MAIRIE D'ETAIN**  
**Les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00**

## ADAPAH

### Les Services à la Personne...

**Pensez-y !  
Contactez  
L'ADAPAH  
de La Meuse  
au 03.29.79.05.84**



Des professionnels à votre service depuis près de 50 ans !

### Accompagnement personnalisé avec un personnel qualifié sur tout le département

- Pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap : accompagnement quotidien (aide au repas, au lever, au coucher, à la toilette)
- Pour les personnes en activité : tâches ménagères (ménage, repassage, courses...)
- Service de Téléassistance  
Sans obligation d'engagement, demandez un devis gratuit !  
Règlement par CESU préfinancé possible  
Réduction fiscale de 50 %.

**Permanences en Mairie d'ETAIN**  
**tous les lundis et jeudis**  
**de 9 h à 12 h**

# A.C.S.I

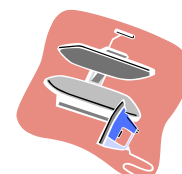
ASSOCIATION DU CHANTIER STAINOIS D'INSERTION



*Monsieur Robert Boissière, Président de  
L'Association du Chantier Stainois d'Insertion*

*ainsi que toute l'équipe encadrante et les salariés vous souhaitent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2017 et se met à la disposition des particuliers pour effectuer les travaux d'arrière-saison :*

- ▲ *Taille de haies, taille d'arbres, nettoyage et entretien d'extérieur ...*
- ▲ *Découpe et stérage de bois,*
- ▲ *Petits travaux de peinture, tapisserie et de petite maçonnerie,*
- ▲ *Déncigement chez les personnes âgées, à mobilité réduite ou handicapées...*
- ▲ *Travaux de couture,*
- ▲ *Repassage, lavage de couette et tous textiles...*



*N'hésitez pas à nous contacter ☎ : 03.29.87.06.32*

## LES RESTOS DU COEUR

### CAMPAGNE D'HIVER 2016/2017



**Les mardis de 9 h 00 à 10 h 45 pour les stainois**

**Les jeudis de 9 h 00 à 10 h 45 pour les personnes de l'extérieur**

**Les après-midi récréatifs ont lieu tous les mercredis de 14 h 00 à 16 h 00  
dans le local derrière la Mairie**

**Les nouvelles inscriptions se font tous les lundis après-midi de 14 h 00 à 16 h 00**

## PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

Nous vous conseillons de communiquer en Mairie la date de l'Assemblée Générale de votre Association afin d'éviter plusieurs réunions le même jour à la même heure. Merci.

**Daniel BRIZION,  
Adjoint**

## DONNEURS DE SANG



### Le Sang c'est la Vie !

Il n'existe pas de produit capable de substituer complètement au **sang** humain. Le **don du sang** est donc indispensable pour sauver une vie. **Donner son sang** est un acte généreux, solidaire et responsable qui permet chaque année de soigner 500 000 malades.

#### **À noter : les dates des prochaines collectes de sang de l'année 2017**

**À la salle des fêtes d'Étain, de 15h30 à 19h30,**

- **vendredi 17 février**
- **vendredi 28 avril**
- **vendredi 30 juin**
- **vendredi 29 septembre**
- **vendredi 15 décembre**

#### **Déroulement d'un don de sang :**

1. *Vous êtes accueilli par une équipe médicale,*
2. *Vous vous entretenez avec un médecin qui détermine si vous êtes apte au don,*
3. *Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang,*
4. *Après votre don, vous restez sous surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte,*

*La durée totale de ces étapes est de l'ordre d'une heure.*

*Vous avez un peu de temps libre ?*

**Vous aimeriez intégrer une équipe volontaire, dynamique et enthousiaste ?**

**Rejoignez notre groupe de bénévoles dans la belle aventure du Don du Sang !**

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles d'Étain œuvre pour la promotion du Don du Sang, l'organisation des collectes de sang et surtout sensibilisation de la population. Envoi de courriers, mise en place d'affiches, distribution de tracts et préparation de collations lors des journées pour le Don du Sang. Autant d'activités motivantes pour la nouvelle équipe couronnées par la remise de diplômes pour les donateurs.

**Pour plus de renseignements s'adresser au Président : M. Norbert DELAHAYE au 03 29 87 00 67**

## GROUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOEVRE

18 place Rouillon ETAIN. (derrière la Mairie, près du centre médical)

***Un endroit pour s'initier gratuitement aux techniques artistiques : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, dessin, fusain, peinture sur soie, sculpture.***

Les sections du GAW :

**Section peinture à l'huile, dessin, pastel, aquarelle, sculpture**

▲ **atelier d'initiation à la peinture à l'huile dirigé par Christian BURAK, tous les mardis en soirée, à partir de 20h. S'inscrire au 03 29 87 01 97**

▲ **atelier d'initiation et de pratiques artistiques variées (huile, aquarelle, dessin, pastel, fusain) animé par M.PRANZETTI, les samedis matin, de 9h30 à 12h, selon planning défini. S'inscrire au 03 29 87 03 02.**

▲ **atelier de peinture sur soie, en après-midi, animée par Jocelyne HUMBERT. S'inscrire au 06 89 14 35 56.**

**Inscription, activités, matériel gratuits pour les jeunes de plus de 12 ans.**

## CENTRE SOCIOCULTUREL

25 Rue des écoles 55400 ETAIN

Tél : 03 29 87 21 41 / Site : [www.cscetain.org](http://www.cscetain.org) / Mail : [contact@cscetain.org](mailto:contact@cscetain.org)



### ACCUEIL DE LOISIRS D'HIVER



**Du Lundi 13 Février 2017 au Vendredi 24 Février 2017** pour les enfants de 3 à 12 ans. **Thème** : « **Festi Carnaval** » **Horaires** : 8H à 18H, (accueil échelonné de 8h à 9h et départ échelonné de 17h30 à 18h). Pour le temps de midi possibilité de se restaurer sur place avec repas tiré du sac. **Tarif** : suivant le quotient familial + 10 € de carte de cotisation ou 15€ d'adhésion. Nous acceptons les bons CAF, MSA, tickets CESU pour les enfants de - 6 ans et prise en charge des comités d'entreprise. Ateliers temps libre **UNIQUEMENT SUR ETAIN** de 7h à 8h et de 18h à 19h, facturés 2€ de l'heure. (Inscription obligatoire)

### MERCREDIS RECREATIFS ETAIN et EIX

**ETAIN** : Accueil des enfants de 3 à 12 ans. Prise en charge des enfants aux sorties des écoles (Le Petit Prince et Grand Meaulnes) par l'équipe d'animation. Le repas est tiré du sac et pris au centre socioculturel. Un projet à l'année : Aménagement du jardin. Il s'agit d'un projet intersecteur afin de finaliser l'aménagement du jardin du centre en lieu de vie et de rencontre. (Mise en place de divers éléments : bacs de plantation, nichoirs, mangeoires, hôtel à insectes, salon de jardin etc...) **Horaires** : 12h / 18h. Ateliers temps libre **UNIQUEMENT SUR ETAIN** de 7h à 8h et de 18h à 19h, facturés 2€ de l'heure. (Inscription obligatoire)

**EIX** : Accueil des enfants de 3 à 12 ans de 13h30 à 18h. Thème continu sur l'année « Les 4 saisons » : activités autour de la nature, ateliers culinaires, Jeux collectifs, etc... Les enfants pourront également proposer des idées d'activités.

**TARIFS** (Accueil de loisirs et Mercredis) : suivant le quotient familial + 10 € de carte de cotisation ou 15€ d'adhésion.

**ATTENTION** : Toute inscription (accueil de loisirs et mercredis) devra **obligatoirement être accompagnée du règlement afin d'être validée.**



### BAFA

Le centre socioculturel propose des formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), diplôme nécessaire pour encadrer des enfants qui fréquentent les centres de vacances et loisirs.

Une session de BAFA BASE sera organisée durant les vacances d'Hiver (dates à confirmer) en partenariat avec l'organisme AROEVEN.

**Conditions** : avoir 17 ans le premier jour de stage.

### ATELIER PARENTS / ENFANTS 0-3 ANS

**Mercredi 25 Janvier** : Atelier discussion « les accidents domestiques » au RAM

**Mercredi 15 Février** : Eveil musical au conservatoire du Pays d'Etain

### BIBLIOTHEQUE

**Horaires d'ouverture** : Lundi 13h30-16h00 / Mercredi 13h30-16h00 / Samedi 14h00-16h00 et Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Lundi de chaque mois : 13h30-18h00

**Dernières nouveautés disponibles** : Intimidation (Harlan Coben) / Dans la paix des saisons (Christian Sigol) / Le dernier d'Harry Potter / Le prix Goncourt / Le prix Femina / Le grand prix de l'Académie Française / Le dernier Lucky Luke / Le premier miracle (Gilles Legardinier) / La vengeance des mères (Jim Fergus) suite de 1000 femmes blanches.

**Du Lundi 16 Janvier à la mi mars** : **Exposition sur la femme** (présentation de livres

écrits par des femmes, mise à l'honneur de différentes femmes résistantes, sportives, combattantes etc...

N'oubliez pas le service gratuit en ligne <http://camelia55.meuse.fr> (site des bibliothèques meusiennes). Vous pourrez y découvrir un grand nombre de ressources : actualités de la bibliothèque, recherche et consultation de documents (biographie etc).

### OSER

Envie d'une relation confiante et apaisée avec vos enfants ? de favoriser leur estime de soi, leur intelligence émotionnelle et sociale ? Venez vous inscrire aux ateliers OSER (Outils pour Saisir les Enjeux de la Relation entre parent et enfant). Les ateliers OSER vous proposent des clés de communication pratiques, accessibles et concrètes. Un prochain groupe débutera le Vendredi 20 Janvier.

### ETAINSEL

Venez découvrir le système d'échange local autour de la 10<sup>ème</sup> permanence : « **Fabrication de snood** » (sorte d'écharpe en laine) le **Jedi 19 Janvier** de 17h à 19h au centre socioculturel

### ACTIVITES ADULTES

**YOGA** : les **Mardis** de 13h45 à 15h15 à la salle Brasse et Focosi **QI GONG** : les **Mardis** de 18h30 à 20h à la salle des fêtes

**DANSES DE SALON** : les **vendredis** de 20h30 à 22h30 au centre

**INFORMATIQUE** : les **Vendredis** de 17h30 à 18h30/19h au centre

**SCRABBLE** : les **Vendredis** de 14h à 16h au centre

**BRODERIE** : les **Jeudis** de 14h au 16h au centre

Inscription à l'année. (Possibilité d'intégrer les clubs en cours de trimestre, première séance d'essai gratuite)

**TAROT** : calendrier des prochains concours de la saison 2016/2017 : **Samedi 21 Janvier, Samedi 18 Février et Samedi 11 Mars 2017.** Début des concours à 20h au Centre Socioculturel

### CARNAVAL

Grand défilé dans les rues d'Etain le **Vendredi 24 Février** (gratuit et ouvert à tous) autour du thème : « **Les Parapluies du Carnaval de DUNKERQUE** ». Rendez vous à 14h sur le parking du Collège. A la suite du défilé un goûter sera offert à tous les participants. Toutes les associations sont conviées à participer au défilé.

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## **QUESTIONS D'ACTUALITE POSÉES PAR JEAN PICART ET MARIE ASTRID STRAUSS**

### ***A propos des travaux dans les collèges d'Etain et de Fresnes Au Président du Conseil Départemental de la Meuse (28/11/2016)***

Lors des séances publiques des Conseils Départementaux des 25 juin et 22 octobre 2015, nous avons déposé deux questions orales afin de connaître les délais envisagés d'achèvement des travaux concernant :

1° Le bâtiment administratif du collège Louis Pergaud à Fresnes en Woëvre dont les locaux sont insalubres.

2° Le préau du collège d'Etain dont la construction a été promise depuis 2012.

Pour ce dernier, le Département nous avait indiqué, en guise de réponse, une réalisation dans les deux à trois mois (soit début janvier 2016) hors temps scolaire.

Pour Fresnes, la pose d'une VMC nous a été

notifiée et elle est effective, mais elle ne résout pas les problèmes d'insalubrité.

Les travaux devaient être achevés, selon la réponse qui nous a été donnée, à l'été 2016.

Aujourd'hui, c'est le statu quo et nous souhaiterions obtenir une *réponse écrite* sur le calendrier effectif des travaux afin de répondre de façon crédible aux questions de nos interlocuteurs.

#### **Réponse**

⇒ **Collège d'Etain** : Début des travaux de construction du préau durant les vacances de février 2017. Livraison, au plus tard à la rentrée 2017.

⇒ **Collège de Fresnes** : Le calendrier des travaux sera établi dès janvier 2017.

### ***A propos du rassemblement des néo nazis à Combres sous les Côtes (28/11/2016)***

Monsieur le Sous-Préfet,

Le 17 mai 2016, nous avons adressé à un courrier à votre prédécesseur Monsieur Xavier Luquet. Nous n'avons, à ce jour, pas eu de réponse.

La question précise, toujours d'actualité, était fondée sur une réponse de Monsieur Xavier Luquet à Monsieur Gérard Longuet, Sénateur de la Meuse, le 24 novembre 2015 qui précisait très clairement que la SAFER n'avait pas été consultée lors de l'acquisition du bâtiment à Combres sous les Côtes.

« La SAFER contestait la vente du bâtiment, son service juridique devant déterminer les voies et les moyens de cette contestation »

Nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Sous-Préfet, de bien vouloir nous apporter des précisions sur cette affaire lors de notre rencontre du vendredi 2 décembre 2016 à 10 heures.

Comptant sur votre compréhension et votre appui, nous vous prions de croire, Monsieur le Sous-Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

### ***Nouvelle question d'actualité sur les difficultés du Trésor Public (15/12/2016)***

Rien ne s'améliore depuis notre intervention dans cette enceinte en novembre 2015. L'exemple du Trésor d'ETAIN-SPINCOURT illustre bien la dégradation de ce service public. Jugez vous-mêmes : fermeture au public du 8 au 26 août dernier. Du jamais vu depuis toujours !

Aujourd'hui, la trésorerie d'ETAIN-SPINCOURT n'a plus que sept agents contre onze voici un an. L'un des agents exerce sur les deux sites avec deux demi-journées de présence hebdomadaire à ETAIN. Départ en retraite prévu en février 2017. La diminution des effectifs provoque un mécontentement justifié des citoyens ainsi qu'une aggravation des conditions insupportables de travail pour les agents.

Le bon sens voudrait qu'on ne supprime pas ce poste.

Mais notre expérience nous incite à la vigilance.

Depuis 2009, 631 trésoreries ont été supprimées dans notre pays. En Meuse, nous avons encore 24 trésoreries en 2008. Il n'en resterait plus que 14 en 2017. Nous n'oublions pas d'avantage les 1815 suppressions de postes prévues dans les services publics en 2017 dont 569 dans le Trésor Public, ni le projet d'un candidat à la présidentielle qui annonce déjà la suppression de 500 000 postes dans les services publics.

C'est pourquoi, nous sollicitons une intervention énergique de l'Assemblée Départementale pour le remplacement des agents mutés ou partis en retraite.

LA RURALITE de la Meuse doit être défendue.

## ***Sur les récentes décisions de la SNCF (15/12/2016)***

Nous avons pris connaissance avec stupéfaction des récentes décisions de la SNCF à l'encontre de la gare Meuse TGV.

Après la fermeture du guichet, la suppression de l'agent permanent, des modifications d'horaires sont décidées sans concertation et sans tenir compte des besoins de la clientèle. Suite à la demande du Conseil Départemental sollicitant la mise en place d'un arrêt TGV en milieu de matinée, voici quelques mois plus tard sa suppression, sans explication.

La gare Meuse TGV est une réussite. L'objectif était de 40 000 voyageurs par an. Nous sommes à près de 200 000.

De même, à propos de la ligne 5, de Verdun à Chalons-en Champagne, abandonnée toujours sans concertation. Sur cette ligne, la vitesse y était limitée à 40km/h sur plusieurs tronçons faute d'entretien des voies.

### **Un budget départemental de plus en plus contraint**

Le vote du budget départemental 2017 est intervenu dans le cadre d'une poursuite de la baisse des dotations de l'Etat aux Départements et d'une redéfinition des compétences de notre collectivité imposée par la loi NOTRe.

Pour la Meuse, le manque à gagner est de 2,5 M€ en 2017 soit une diminution cumulée de 18 millions d'euros depuis 2014. Cela implique une diminution de ses capacités d'intervention de l'ordre de moins 3 millions d'euros sur ses dépenses hors périmètre social, avec en parallèle une baisse concomitante de 3 M€ de son épargne pour 2017.

L'action sociale représente à elle seule 62% du budget de notre département mais les dépenses sociales croissent plus vite que les recettes allouées : **le reste à charge non compensé par l'Etat** pour les trois principales allocations individuelles de solidarité ( APA/RSA et PCH) est estimé à 18 M€ en 2017 et à 206M€ depuis 2002 !

Concrètement, le coût de la restauration pour les collégiens est maintenu depuis deux ans, les impôts sont également maintenus pour la deuxième année, mais les investissements diminuent chaque année. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Département de la Meuse verra sa compétence « Transports » transférée à la Région ainsi que celle consacrée au développement économique qui relèvera désormais des structures intercommunales. Néanmoins, dans le cadre de la création d'une agence d'attractivité en matière de tourisme et d'économie, notre collectivité affirme

C'est pourquoi, nous proposons d'intervenir auprès de la SNCF et de la région Grand Est pour le rétablissement du TGV supprimé ainsi qu'en faveur du maintien de la ligne 5, de sa modernisation, afin de désenclaver le secteur de l'Argonne.

Nous proposons en outre d'engager une étude avec l'objectif de transporter par TER les lycéens du secteur de Clermont en Argonne vers Verdun à l'exemple de ce qui a été fait depuis 2006, d'Etain à Verdun. Nous ne rappellerons pas assez que le transport par le fer est plus sécurisé que le transport routier.

Autre question qui suscite débat parmi nous. La réactivation du projet de gare TGV à Vandières en rappelant que les crédits prévus sont mobilisables jusqu'à juin 2017.

Nous proposons une délibération dans ce but adressée au Conseil Régional Grand Est.

son ambition de rester un pilier majeur du développement économique dans le cadre d'une stratégie partagée avec les Agglomérations, les Communautés de Communes et la Région.

Nous n'oublions pas la hausse importante de la carte de transports scolaires en 2016 qui s'appliquera encore en septembre 2017.

Au final, force est de constater que les différentes politiques menées depuis une dizaine d'années, ont mis à mal les capacités d'action de nos collectivités et remettent en cause leur existence même, notamment en ce qui concerne les départements.

La politique ultra libérale de l'Europe, le choix de l'austérité n'ont pas permis de relancer l'économie et de sauver l'emploi : bien au contraire ! Ils sont la cause essentielle du désarroi et de la défiance de nos concitoyens à l'égard de l'action politique.

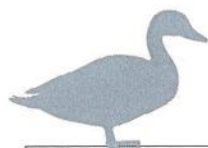
A l'heure où le candidat des Républicains prévoit déjà, au cas où il serait élu, une nouvelle ponction de 20 milliards d'euros sur les collectivités, la disparition de cet échelon essentiel de proximité que sont les départements, et la suppression de 500 000 emplois dans les services publics, il est urgent de se mobiliser et de proposer une alternative à ces politiques ultra libérales imposées par Bruxelles.

Le budget 2017 a été voté par 27 voix et 7 abstentions dont les nôtres.

**Jean PICART et Marie-Astrid STRAUSS**



# RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique  
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

**Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :**

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



**Si une mortalité anormale est constatée :** conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

## PERCHLORATE

La découverte de perchlorate dans les eaux de certaines communes du nord de la France, qui avaient été le théâtre de combats très importants lors de la première guerre mondiale, a incité les agences sanitaires à faire également cette recherche au niveau des communes alimentées par des sources provenant de la zone rouge. En effet, ce produit proviendrait de résidus des bombardements.

Deux communes, en Meuse, Lachalade et Étain, se trouvent ainsi avec du perchlorate dans ces eaux du robinet.

Voici ce qui est indiqué sur le site du ministère des affaires sociales et de la santé :

### « **Quelles sont les recommandations du ministère chargé de la santé ?** »

Sur la base des avis de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation de 2011, 2012 et 2014 qui reposent sur des calculs de seuils extrêmement protecteurs, la Direction Générale de la Santé recommande, par principe de précaution, de :

- ▶ limiter l'utilisation d'eau dont la teneur en ions perchlorate dépasse 4 µg/L pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois ;
- ▶ limiter la consommation d'eau dont la teneur en ions perchlorate dépasse 15 µg/L pour les femmes enceintes et allaitantes (protégeant ainsi fœtus et nourrissons).

Pour les autres catégories de la population, il n'y a pas lieu de restreindre la consommation d'eau du robinet aux niveaux d'exposition actuellement mis en évidence. »

Les dernières analyses pour l'eau distribuée par la commune d'Étain révèlent des taux qui, occasionnellement, se rapprochent de 4 µg/L. C'est pourquoi dans un souci de précaution nous avons avisé la population de ne pas utiliser cette eau pour la préparation des biberons des nourrissons.

Il n'existe, pour l'heure, aucune solution de traitement agréée par le ministère. La seule envisageable serait la dilution avec une autre eau ne contenant pas de perchlorate afin de rester sous les seuils cités plus haut.

Nous restons extrêmement vigilants quant à l'évolution de ces taux.

**Rémy ANDRIN**

## OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE



Suite à l'adoption de la loi Labbé en février 2014, l'utilisation des produits phytosanitaires sera interdite dans les espaces publics tels que la voirie, les chemins de promenade, les parcs et les espaces verts. En 2017 pour les collectivités l'objectif est le zéro phytosanitaire et 2019 pour les particuliers. Afin de pouvoir atteindre cet objectif, la commune a sollicité l'agence de l'eau afin d'établir un plan de désherbage communal. Celui-ci consistera à définir les méthodes de désherbage les

mieux adaptées à notre commune. Il ne s'agira plus forcément de tout désherber mais d'aménager au mieux les espaces publics afin d'avoir à moins le faire. Il faut d'ores et déjà s'habituer dans certains endroits à laisser l'herbe et la nature reprendre ses droits. Nous reviendrons vers vous régulièrement afin de vous informer sur les évolutions car tout ceci ne pourra se faire qu'avec vous.

### **En conclusion :**

- **Solution universelle n'existe pas, chaque collectivité devra adopter ses choix à sa propre situation.**
- **Le désherbage qu'il soit chimique ou alternatif, ne doit plus constituer la seule et unique solution.**
- **C'est la diversité et la complémentarité des solutions qui permettront un changement global des pratiques et l'acceptation des « mauvaises herbes en ville ».**
- **Une plus grande tolérance vis-à-vis de la végétation spontanée est essentielle et doit être intégrée dans les programmes d'entretien.**
- **C'est pourquoi, lorsqu'une collectivité décide d'entrer dans une démarche de réduction des herbicides, il est indispensable qu'elle communique autour de ce projet pour aboutir à une tolérance plus grande de la végétation spontanée.**

**Laurent LAMINETTE**

## LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

### En Région Grand Est

Pendant l'hiver 2015/2016, on dénombre 119 épisodes d'intoxication par le CO exposant 444 personnes dont 1 décès \*

#### QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- ♦ qui se mélange à l'air ambiant,
- ♦ invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- ♦ qui peut être mortel car très toxique.

#### D'OÙ VIENT LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- ♦ chaudières (bois, charbon, gaz, fioul),
- ♦ chauffe-eau et chauffe-bains,
- ♦ inserts de cheminées, poêles,
- ♦ groupes électrogènes à essence ou à fioul,
- ♦ chauffages mobiles d'appoint,
- ♦ cuisinières (bois, charbon, gaz),
- ♦ moteurs automobiles dans les garages,
- ♦ appareils de «fortune» type brasero.



Nombre d'épisodes d'intoxication par département :

(du 1 septembre 2015 au 31 mars 2016)



#### QUELS SONT LES SIGNES D'UNE INTOXICATION PAR LE CO ?

- ♦ fatigue inexplicable,
- ♦ vertiges,
- ♦ nausées, vomissements,
- ♦ maux de tête,
- ♦ troubles visuels,
- ♦ perte de connaissance voire coma.

#### QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

- ♦ **arrêter** toute combustion,
- ♦ **ouvrir immédiatement les fenêtres**,
- ♦ **appeler les secours** : 18 pour les pompiers, 15 pour le SAMU ou 112 pour le numéro d'urgence européen,
- ♦ **quitter les locaux**, ne pas réinvestir les lieux.



### LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTREtenir votre CHAUDIÈRE par un professionnel qualifié tous les ans.
2. FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES au moins une fois par an.
3. AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT 10 min par jour ; ne bouchez pas les aérations de votre logement.
4. N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS MOBILES DE CHAUFFAGE d'appoint fonctionnant au butane, au propane ou au pétrole en continu ou de manière intensive en remplacement d'un chauffage principal
5. NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz.

6. N'UTILISEZ LES PETITS CHAUFFE-EAU non raccordés à l'extérieur par un conduit que de façon intermittente et pour une courte durée (8 minutes maximum).
7. NETTOYER RÉGULIÈREMENT les brûleurs de votre cuisinière à gaz.
8. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé.
9. N'UTILISEZ PAS LES GROUPES ÉLECTROGÈNES dans les espaces clos.



#### POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Agence Régionale de Santé de Grand Est / 03 83 39 30 30

[www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr) [www.stopmonox.com](http://www.stopmonox.com) [www.facebook.com/stopmonox](http://www.facebook.com/stopmonox) [www.prevention-maison.com](http://www.prevention-maison.com)  
Service communal d'hygiène et de santé de votre mairie si vous habitez les villes de : Lunéville, Metz, Nancy, Saint-Dié des Vosges, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épernay, Reims, Troyes, Colmar, Mulhouse, Strasbourg  
Centres antipoison Grand Est : Nancy 03 83 22 50 50 Strasbourg 03 88 37 37 37

### ACHATS GROUPÉS, FUEL ET GRANULÉS DE BOIS

Depuis plusieurs années, la commune vous permet d'accéder à un tarif de groupe pour l'achat de fuel domestique. Il vous suffit de vous signaler à l'accueil. Dès que le volume groupé est conséquent, nous faisons appel aux distributeurs afin qu'ils nous donnent leur meilleur prix. Le mieux disant est alors choisi, celui-ci vous contacte alors directement pour prévoir la livraison. Le paiement se fait auprès du vendeur.

Pour ce qui est des granulés de bois, les meilleurs prix s'obtiennent pendant l'été. En 2016, nous avons commandé un semi-remorque complet. La livraison a été faite au service technique de la commune qui a pu les garder quelques jours le temps que les acheteurs viennent les chercher. De même le paiement se fait directement auprès du livreur.

**Rémy ANDRIN**

## GOÛTER DES AINÉS

Un goûter offert  
par la Ville  
**aux personnes  
de plus de 65 ans**



**DIMANCHE  
12 février 2017**

*Si vous ne recevez pas d'invitation, vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie.*

## CENTRE DE LOISIRS D'ETAIN ÉTÉ 2017

La ville est à la recherche d'animateurs diplômés BAFA dynamiques passionnés ainsi que de stagiaires à former.

Envoyer votre lettre de candidature à Monsieur le MAIRE ou Madame LEPEZEL adjointe jeunesse avec CV et copie du diplôme titulaire du BAFA. Si vous êtes intéressé, motivé et diplômé, adressez-vous à :

**Mairie d'ETAIN  
Place Jean-Baptiste Rouillon  
55400 ETAIN**

Pour plus d'informations auprès de Madame CAILLE au 03.29.87.10.35

L'équipe vous attend dans la joie, la bonne humeur et le professionnalisme.

Si vous n'êtes pas encore titulaire du BAFA mais désireux de le devenir, adressez-vous à la CODECOM pour déposer votre candidature et éventuellement obtenir une aide financière à cette formation diplômante.

**CODECOM  
29 Allée du Champ de Foire  
55400 ETAIN  
Tél : 03.29.87.86.08**



## ELECTIONS 2017

**Elections Présidentielles : 23 avril et 7 mai**

**Elections Législatives : 11 juin et 18 juin**

**Bureau 1** : Salle Brasse et Focosi (derrière la Mairie)

**Bureau 2** : Ancienne école maternelle (rue Justin Paul)

**Bureau 3** : Salle des Fêtes (derrière la Mairie)

Pensez à vous munir d'un document d'identité lorsque vous vous présentez au bureau de vote.

Tous les électeurs de la commune recevront courant mars, une nouvelle carte.

Il est important de nous signaler tout changement d'adresse, afin que vous soyez affecté au bon bureau de vote

# QUOI DE NEUF ?



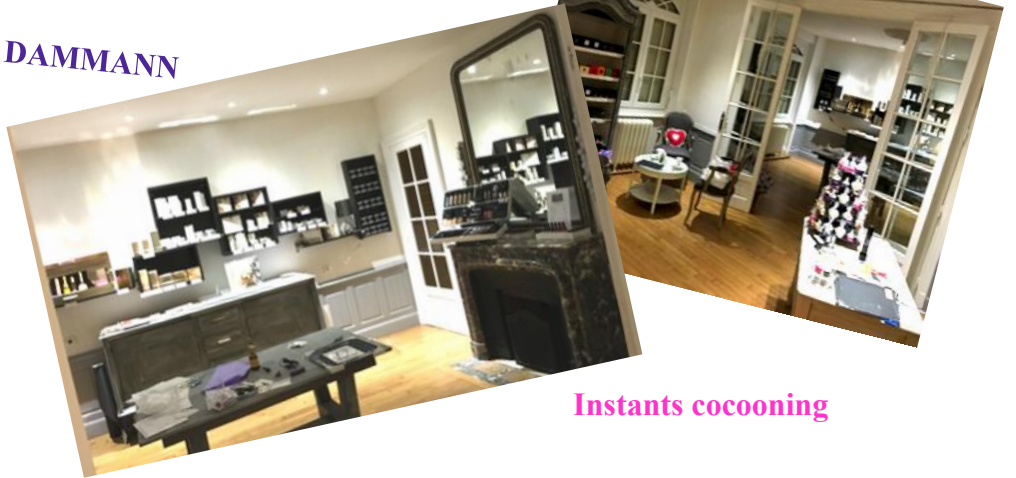
**OUVERTURE  
DÉBUT FÉVRIER**

Soins visage

Coffrets de Thé DAMMANN

Boutique cosmétique

Massages / Modelages



Instants cocooning

**LE CERCLE PHILATÉLIQUE STAINOIS SE DIVERSIFIE EN**

**CERCLE PHILATÉLIQUE ET MULTICOLLECTIONS**

REJOIGNEZ NOUS POUR DISCUSSIONS, ÉCHANGES,...

TOUS LES DEUXIEMES DIMANCHE DE CHAQUE MOIS

SALLE PERQUIN À ETAIN

À PARTIR DE 10 HEURES

# UN PEU D'HISTOIRE

---

## Le retour de la Passion du Christ.

L'église d'Étain, placée sous le vocable de Saint Martin, est le premier monument départemental classé Monument historique (1846). On peut notamment y admirer les vitraux modernes du maître verrier Grüber, une Piéta de Ligier Richier (1528), une peinture en 12 tableaux représentant la Passion du Christ (17ème siècle).

La commune entretient son patrimoine, la Piéta a été restaurée il y a quelques mois et les vitraux sont en cours d'étude. La Passion du Christ vient de revenir de restauration. Il aura fallu plusieurs mois de travail à Messieurs Christian VIBERT et Hervé LERICHE pour rendre à ce tableau son éclat originel, le rendu est impressionnant.

N'hésitez pas à venir admirer ces chefs d'œuvre. Une exposition est en prévision afin de vous faire découvrir les étapes de la restauration.

**Rémy ANDRIN**



**Photo A. MANIET**

## NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2017 !



En ce début d'année, l'heure, pour chacun, est aux bonnes résolutions, les nôtres, celles de la majorité municipale se résument facilement.

Elles ne sont pas vagues promesses mais décisions et exigences de répondre au mieux aux besoins des citoyens tout en prenant en compte les plus faibles.

### Pour cette année 2017 :

- ◆ Pour la 3ème année nous n'augmenterons pas la part municipale des impôts locaux.
- ◆ Nous continuerons à investir dans différents travaux nécessaires. Ainsi que pour l'embellissement de notre commune.
- ◆ Notre soutien aux associations, si importantes au " Vivre ensemble ", par les subventions, le prêt de matériel ou de salle, restera indéfectible.
- ◆ Nous continuerons à soutenir activement notre CCAS qui, outre les repas et le portage du pain, s'emploie à aider ceux qui se trouvent en difficulté.

En perspective, nous allons proposer, lors d'un prochain conseil, une aide aux familles qui puisse prendre en compte l'augmentation de la carte de transport scolaire décidée par la majorité Départementale.

Certes, comme toutes les collectivités, nous continuons à subir la baisse de dotation globale, donc de budget. L'an dernier nous avons organisé des actions contre la baisse des dotations d'État, nous nous engageons à les poursuivre pour empêcher de nouvelles ponctions, car nous savons déjà que le candidat « Des Républicains » envisage un prélèvement de 20 milliards d'euros supplémentaires. Nos choix iront toujours, et autant que faire se peut, pour l'intérêt général et dans le soutien à toutes les formes de Solidarité. On ne subit pas l'avenir, on le fait !

Nous avons la volonté de vous associer davantage et de solliciter votre avis sur les grands choix de la municipalité.

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux de réussite, d'épanouissement personnel et de santé à vous et à vos proches ; des vœux de justice et de solidarité, de tolérance, de respect de l'autre, pour mieux vivre ensemble.

**Pour la majorité Marie LECLERC**

### Remettre le château d'eau au milieu du village

En dépit de toutes les réunions et les demandes de documents complémentaires, certains membres de l'opposition semblent n'avoir toujours pas compris le déroulement du problème fluor. Malgré l'interpellation du gestionnaire, la mairie a tardé à réagir n'ayant pas de solution simple et surtout acceptable financièrement. Là où est la tromperie c'est que la majorité de l'époque n'était pas dirigée par l'équipe de M. Picart mais bien par ses prédécesseurs.... Dès que M. Picart est arrivé à la municipalité, la communication a été faite auprès des administrés mais il a été reproché de ne pas avoir organisé de distribution d'eau en bouteille assez rapidement. Des solutions ont été trouvées et mises en œuvre afin de ne plus avoir de dépassement du taux de fluor autorisé. J'ai personnellement indiqué qu'à la place de la municipalité d'avant 95, nous aurions certainement également temporisé tant les solutions étaient difficilement soutenables financièrement, par contre ils auraient dû communiquer plus tôt. Je trouve cette attaque malhonnête!

Nous tenons à rappeler que la place réservée à l'opposition a été fixée dans le règlement intérieur du Conseil Municipal, à l'unanimité, en début de mandat (avril 2014), cette place est proportionnelle aux voix obtenues par chaque liste.

**Rémy ANDRIN**

## LE GROUPE DE L'OPPOSITION



Chers Stainois,

**Nous vous présentons, ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux de bonheur, de réussite et surtout de bonne santé pour cette nouvelle année.**

**Soyez assurés que nous restons mobilisés, vigilants et bien sûr à votre écoute.**

### Des souhaits pour 2017

Malgré nos nombreuses mises en garde, notre ancien Maire a géré le problème de l'excès de fluor dans l'eau avec beaucoup de légèreté.

Résultat : non seulement les Stainois ont bu une eau trop fluorée, mais, en plus, la Ville doit rembourser 60 000 € à Véolia.

Un nouveau problème vient d'apparaître avec la teneur en perchlorates. Le nouveau Maire semble suivre l'évolution au plus près et **nous souhaitons qu'il continue à s'investir sur ce sujet de santé publique.**

Depuis les dernières élections municipales, l'opposition ne dispose plus que de 9,7cm pour s'exprimer dans le magazine « Vivre à Etain ».

**Nous émettons le vœu de revenir à l'ancienne formule qui nous attribuait une page A4.**

**Vos élus de l'opposition**

## PERMANENCES EN MAIRIE

- ⇒ **CAUE (conseil en architecture) :**  
Les prochaines permanences auront lieu à **14h30 les lundis** : 16/01 ; 13/02 ; 13/03 ; 10/04 ; 22/05 ; 19/06.  
**Rendez-vous à prendre en Mairie : 03 29 87 10 35 avant le jeudi 17 h.**
- ⇒ **CIDFF (infos sur les droits de la famille) :** 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h30 à 11h30.
- ⇒ **CPAM :** tous les lundis de 13h30 à 15h30. Sauf pendant les vacances scolaires.
- ⇒ **France Mutualiste :** 1er lundi du mois de 14h à 16h30 à la **salle Henri Perquin (derrière la Mairie).**
- ⇒ **DDT : Permanences les mercredis tous les quinze jours à partir de 14h30 uniquement sur rendez-vous à prendre avant le lundi 12h au 03 29 87 10 35. (sous réserve de confirmation de la DDT).**
- ⇒ **Conciliateur de justice :** le mercredi à partir de 9h sur rendez-vous au 03 29 87 10 35.
- ⇒ **ADAPAH :** le lundi et jeudi matin de 9h à 12h et sur rendez-vous au 03 29 79 05 84.
- ⇒ **Mission locale :** Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h **uniquement pendant les vacances scolaires sur rendez-vous au : 03.29.86.25.26.**  
**Hors vacances :** permanences au centre socioculturel d'Etain rue des Ecoles.
- ⇒ **Les COLOMBES :** les mardis et jeudis de 14h à 17h.

## CAVURNE FUNÉRAIRE

Il s'agit de columbariums appartenant à une famille avec possibilité de placer quatre ou cinq urnes funéraires.

Chaque cuve a pour dimensions 50X50 cm et 40 cm de profondeur qu'il est possible d'individualiser par la pose d'un petit monument.

Le prix est fixé par délibération du Conseil Municipal à 350 euros pour trente ans.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie (tél. 03.29.87.10.35.)



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- \* BOUILLON Myaa le 6 septembre 2016
- \* BONANNI Cameron le 6 septembre 2016
- \* MORANDA Khélyo le 11 septembre 2016
- \* EUSÈBE Marianne le 20 septembre 2016
- \* ANTOINE Lorenzo le 17 septembre 2016
- \* MARCHAND Lydia le 21 septembre 2016
- \* JULLIAND Inès le 29 septembre 2016
- \* LOZANDIER Liam le 20 octobre 2016
- \* TINCHON Capucine le 30 septembre 2016
- \* CHARLIER Margot le 22 octobre 2016
- \* CASSAN Zoé le 29 octobre 2016
- \* MIGNOT Elliot le 15 novembre 2016
- \* ERLER FERNANDES DE LIMA Loucas le 16 novembre 2016
- \* TEIPOARII LIBEAU Heremoana Taro Junior le 5 décembre 2016
- \* CIAUX Margaux le 26 décembre 2016

### MARIAGES

- \* Jean-Louis MARÉCHAL et Martine OUDART le 17 septembre 2016
- \* Frédéric GASPARRI et BAILLY Cathie le 22 octobre 2016

### DECES

- \* COLLIN Paulette, veuve LEFETZ le 20 septembre 2016
- \* COELHO Frédéric, le 23 septembre 2016
- \* CUCINI Michel, le 29 septembre 2016
- \* MANGIN Noël, le 20 octobre 2016
- \* COLLIGNON Paulette, veuve PRESTINI le 26 octobre 2016
- \* RODICQ Anne-Marie, veuve BOMBARDIER le 23 octobre 2016
- \* TRONVILLE Mauricette, le 3 novembre 2016
- \* BELNER Emilienne, veuve MOLIÈRE le 15 novembre 2016
- \* BONNENBERGER Daniel, le 15 novembre 2016
- \* TOMASSONE Claude, le 17 novembre 2016
- \* LÉONARD Collette, veuve ANDRÉ, le 30 novembre 2016
- \* POLEWCZYK Evelyne, le 2 décembre 2016
- \* FLEUROT Simone, veuve GURY, le 3 décembre 2016
- \* KACZMARCZYK Wladislawa, veuve CAMPIGOTTO le 6 décembre 2016
- \* BURCEAUX Jean-Pierre, le 29 décembre 2016

# CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

## JANVIER 2017

Dimanche 15	Thé dansant organisé par le Comité du Personnel Mairie ETAIN	Salle des Fêtes
Lundi 16	Assemblée Générale Club des Amis Stainois	OXYGENE
Vendredi 20	Vœux du Maire aux Associations et Personnalités	Salle des Fêtes
Samedi 21	Assemblée Générale AFN	OXYGENE
Samedi 21	Concours de tarot	Centre socioculturel
Vendredi 27	Assemblée Générale Harmonie Stainoise	Local Harmonie
Samedi 28	Portes ouvertes HANDISPORT	Local Handisport
Samedi 28	Repas avant-garde stainoise	Salle Brasse et Focosi

## FEVRIER 2017

SAMEDI 4	LOTO FCPE	Salles des Fêtes
SAMEDI 11	Assemblée Générale Etain d'Hier à Aujourd'hui	Salle des Fêtes
DIMANCHE 12	Goûter des Ainés	Salle des Fêtes
Du 13/02 au 11/03	Exposition « Journée de la Femme »	Bibliothèque
VENDREDI 17	Don du sang	Salle des Fêtes
SAMEDI 18	Concours de tarot	Centre socioculturel
SAMEDI 18	Repas organisé par TEAM PERFORMANCE	Salle des Fêtes
VENDREDI 24	Carnaval dans les rues organisé par le Centre socioculturel	

## MARS 2017

DIMANCHE 5	LOTO organisé par les Sapeurs Pompiers	Salle des Fêtes
DU 9 AU 12	Bourse aux vêtements organisé par le RAM	Salle des Fêtes
SAMEDI 11	Concours de tarot	Salle Oxygène
11 ET 12	Challenge école de tir organisé par avant-garde Stainoise	Stand de tir
20/03 AU 25/04	Exposition sur la Presse	Bibliothèque
SAMEDI 25	LOTO organisé par l'USEB	Salle des Fêtes
25 ET 26	EHA Histoires régionales « au fil de l'eau »	PONT A MOUSSON

## AVRIL 2017

SAMEDI 1er	Repas Avant-Garde Stainoise	Salle Brasse et Focosi
SAMEDI 1er	Spectacle conservatoire + école	Salle des Fêtes
DIMANCHE 2	Vide dressing organisé par le centre socioculturel	Salle des Fêtes
SAMEDI 8	Spectacle Conservatoire du Pays d'Étain	Salle des Fêtes
DIMANCHE 9	Foire	
MERCREDI 19	Chasse aux œufs organisée par le centre socioculturel	Par Paul Thiéry
DIAMNCHE 23	Elections Présidentielles	Salles des Fêtes et Brasse et Focosi
VENDREDI 28	Don du sang	Salle des Fêtes



**Sainte Barbe  
Le 4 décembre 2016**



**Epiphanie le 8 Janvier 2017  
À la Maison de Retraite d'Etain**



**Mentions Légales :**

Directeur de Publication et Responsable Communication :  
Rémy ANDRIN  
Frappe, mise en page et édition par les services municipaux  
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

**Mairie d'ETAIN**

Place Jean-Baptiste Rouillon, BP 32, 55400 ETAIN  
☎ 03.29.87.10.35 - ☎ 03.29.87.17.02  
✉ [mairie@ville-etain.fr](mailto:mairie@ville-etain.fr)  
Internet : [www.ville-etain.fr](http://www.ville-etain.fr)